

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance **OCA05-08-0014-12**, fixant les dates de ventes-débarras pour l'année 2023, a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 7 mars 2023.

Avis est aussi donné que cette ordonnance est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal
Le 13 mars 2023

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement